



Bulletin d'Information

Mars / Avril 2010

Le mot de la Présidente

Le 6 mars dernier vous avez procédé à l'élection de la moitié du Conseil d'Administration, ainsi qu'il est prévu dans les statuts de l'ANPFS.

Je tiens à remercier les éleveurs qui ont soutenu l'équipe en place, marquant ainsi l'intérêt porté aux actions entreprises depuis plusieurs années.

Les missions incombant aux associations nationales de races sont de plus en plus lourdes et «énergivores» alors que les financements subissent de sérieuses réductions.

ANPFS - Association Nationale du Poney Français de Selle

Bâtiment « la colonie » - Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte-Beuvron

Tel : 02.54.83.72.00

Fax : 02.54.95.96.18

e-mail : anpfs@wanadoo.fr

site internet : www.anpfs.com

Bulletin 2010 N° 2

Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- Brochure programme d'élevage
- Le conseil d'administration de l'ANPFS
- Session d'approbation du 7 mars 2010
- L'assemblée générale 2010
- Les calendriers régionaux des épreuves d'élevage
- Les qualifications pour Sologn'Pony
- Publicités pour les étalons
- Jeune génétique
- Programme d'élevage
- Prochaine session d'approbation
- Résultats des PFS sur la tournée des As
- Prélèvement sur carnet
- La boutique ANPFS
- Règlement du Stud-Book
- ANGEE (équarrissage) nouveaux tarifs régionalisés

L'ANPFS a un rôle charnière à jouer à mi chemin entre les chevaux de sport et le monde poney, et c'est bien dans cette direction que nous sommes engagés et que nous orienterons la politique du poney français de selle durant les prochaines années.

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille

DATES A RETENIR

**OPEN DE FRANCE PONEY
SOLOGN'PONY 2010
SESSION D'APPROBATION D'AUTOMNE**

**DU 3 AU 11 JUILLET
DU 19 AU 22 AOÛT
OCTOBRE**

BROCHURE PROGRAMME D'ELEVAGE

L'ANPFS souhaite publier une brochure recensant les poulinières « labellisées » au programme d'élevage et propose à tous les éleveurs qui le souhaitent d'intégrer à cette brochure des encarts publicitaires pour faire la promotion de leur élevage.

La brochure sera diffusée en format « A5 paysage » et les encarts devront faire soit une page, soit une demi page (format 18X13 ou format 8,5X13).

Le tarif proposé pour ces encarts est de 50 euros pour le A5 et 30 euros pour le ½ A5.

La brochure sera distribuée gratuitement à tous les adhérents et disponibles sur les salons. N'hésitez pas à prendre contact au plus vite avec le secrétariat qui vous donnera toutes les indications nécessaires concernant les formats de fichiers acceptés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANPFS

A l'issue de l'assemblée générale et suite à l'élection, le conseil d'administration s'est réuni pour constituer le bureau.

Voici la répartition des postes :

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille :	Présidente
Pierre Annequin :	Vice-Président
Christian Morel :	Vice-Président
Jean Drexler :	Trésorier
Sabine Robert :	Trésorière adjointe
Bérangère Mouroux :	Secrétaire Générale
Gérard Nicod :	Secrétaire Général adjoint
Charles-Henri Sailer :	Membre
Rachel Triqueneaux :	Membre
Véronique Margrin :	Membre
Flora Michaud :	Membre
Lionel Fauvet :	Membre

SESSION D'APPROBATION DU 7 MARS 2010

Le dimanche 7 mars 2010 s'est déroulée la session d'approbation « de printemps » pour les étalons PFS et facteurs de PFS. Voici les résultats obtenus :

COMPTE RENDU

Cette session réunissait 18 candidats présents ce jour là. Sept poneys et un cheval ont obtenu leur agrément en croisement à l'issue des trois tests; 3 PFS, 3 NF, 2 Connemara et un cheval de selle Suédois. Ce dernier incontestablement un bon cheval bien conservé et très estimé dans son pays, s'est très bien comporté dans les trois ateliers : extrêmement bien dressé il tournait dans des épreuves de niveau 140, il toise 158 cm. Quettino de Florys est le meilleur poney de cet agrément, très énergique sous la selle, doté de gros moyens à l'obstacle et de beaucoup de respect quoiqu'un peu rigide, sa sortie d'encolure est cependant critiquable comme souvent chez les Ronaldo. C'est de toute façon un poney d'avenir qui fait honneur à sa belle génétique, sa mère étant celle d'Aron. Vient ensuite Mirejeans, NF sans aucun doute le plus bel étalon de cet agrément: très élégant beau tissus belle tête il a également bien sauté, il semble manquer d'un peu de trajectoire. Rexter d'or un Dexter avec une mère Elf d'or, lui aussi très plaisant au modèle, a également bien sauté, il n'est pas toujours symétrique derrière. Le 2ème New Forest de cet agrément, Niloway de l'Arbalou a également très bien sauté, il est élégant bien sorti devant et doté de très beau tissus. Vient ensuite Granit' Boy Pondi, un connemara frère utérin de Dexter Leam Pondi par Coolfin Bobby, qui n'a pas été vu à l'obstacle ayant été accidenté (fracture). L'avenir des Islots le suivant est un PFS par Flipper d'elle, performer jusqu'en petit GP, c'est un bon ouvrier un petit peu horizontal à l'obstacle. L'autre Connemara de cette approbation, Paps Late, obtient une des meilleures notes de modèle, sérieux facile d'utilisation c'est un bon poney d'enfant. Enfin Joker un NF hollandais fils de Justice HR, est lui aussi très bien noté au modèle. Il a été un petit peu décevant dans les autres ateliers ou il semblait ne pas porter l'homme.

4 poneys demandaient leur agrément sur dossier: Verdi RP un poneys danois finaliste au championnat d'Europe de dressage et Champion du Danemark des 6 ans et Judo (Pottok) 6ème au championnat du monde d'attelage obtiennent leur agrément sur leur performances propres. Esta Skazir, Ar, l'obtient également du fait de son approbation en croisement Anglo-Arabe. Enfin Brooklands Moonwalker Drp, bon performer en Allemagne l'obtient lui, sur la qualité de sa descendance.

La commission a également prolongé les agréments des P: Papito Landais, Paddynash d'haryns , Paddy de France, Pawnee, Peps Domain et Polaris du Luy.

Nom du Poney	TAILLE mesurée	Avis de la commission
MINOTAUROS	158 f	APPROUVE
QUETTINO DE FLORYS	147,5 f	APPROUVE
MIRIEJANS JR	150,5 f	APPROUVE
REXTER D'OR	152,5 f	APPROUVE
NILOWAY DE L'ARBALOU	145 f	APPROUVE
GRANIT'BOY POND	150 f	APPROUVE
LAVENIR DES ISLOTS	144 f	APPROUVE
PAPS LATE	146,5 f	APPROUVE
JOKER	147,5 f	APPROUVE
QUASIMIR DE GINEAU	149 f	AJOURNE
PAOLIK KERSIDAL	136 f	AJOURNE
NILDUNGREY DE LIBERTY	133,5 f	AJOURNE
MISTER DES LONDES	144 f	AJOURNE
MONEY DE LA DORE	149 f	AJOURNE
OO SEVEN DIWAN	130 f	AJOURNE
RYTHM'N BLUES FINLAND	140 nf	AJOURNE
ROCKSTAR DE FLEYRES	148 f	AJOURNE
QUAD DE BEUVRY	134 nf	AJOURNE
VERDI RP 144		APPROUVE
JUDO		APPROUVE
ESTA SKAZIR		APPROUVE
BROOKLANDS MOONWALKER		APPROUVE
POLARIS DU LUY		APPROUVE DEFINITIVEMENT
PEPS DOMAIN		APPROUVE DEFINITIVEMENT
PAWNEE		APPROUVE DEFINITIVEMENT
PADDY DE FRANCE		APPROUVE DEFINITIVEMENT
PADDYNASH D'HARYNS		APPROUVE DEFINITIVEMENT
PAPITO LANDAI		APPROUVE DEFINITIVEMENT

Voici les origines de ces poneys et chevaux

RYTHM'N BLUES FINLAND, PFS BAI	DCHAHIL, AR ETOILE DU MUGUET, PFS PALLIKARE D'ANJOU, CO	Barbara Bisceglia	Elite 4 ans C et champion, IPO 128, finale dressage 4 ans à Saumur (8 ^{ème})
ROCKSTAR DE FLEYRES, PFS BAI BRUN	DURELLO, DRP IRISH LADY, CO ABBEYLEIX FIONN, CO	EARL domaine de Fleyres	Dérogatoire – IPO 122 – pas de mention finale (4 + 4 +7,80)
REXTER D'OR, PFS GRIS	DEXTER LEAM POND, CO NEIGE D'OR, SFA ELFE D'OR, SFA	Jean-Luc Leboucher	Dérogatoire – IPO 137, ISO 114 Qualifié mais n'a pas fait la finale
QUAD DE BEUVRY, PFS BAI MELANGE	UN PRINCE DU RUERE, CO PRALINE DE NEDA, WB PYEFALL MERLYN, WB	Serge Huon	Très bon 5 ans C – IPO 143 (09)
QUETTINO DE FLORYS, PFS BAI	KANTJE'S RONALDO, NF BETTINA, DRP LOMBARD, DRP	Guillaume Levesque	Déjà présenté en octobre 07 Excellent en 5 ans D – IPO 142
QUASIMIR DE GINEAU, PFS ALEZAN	LINARO, POET DAPHNE DE GINEAU, PO VINCI DU LOGIS, WB	Jean-Marc Romedenne	Dérogation accordée en octobre 2008. Excellent CSO 5 ans D – Excellent dressage 4 ans, IPO 146 (09) – ISO 122 (08)

MIRIEJANS JR, NF BAI	ORCHID'S TYGO, NF MIRIEJANS D'OR, NF NIEUWMOEDS PATRICK, NF	Gabrielle Campioli	Elite 5 ans D, 6 ^{ème} du championnat – IPO 139 (08)
PAPS LATE, CO GRIS	COCUM THUNDER BOY, CO IOLICK LATE, CO ALEXANDER DU BLIN, CO	SCEA élevage du Vincou	Dérogatoire – IPO 122 – Très bon 6 ans D
MISTER DES LONDES, PFS BAI FONCE	SYRIUS DE MAI, PFS ANNAIS DES LONDES, PFS ASHURST VAGABOND, NF	Laurent Letourneur	Dérogatoire GM OI – IPO 114 Classé en D1, tourne en D élite
PAOLIK KERSIDAL, WB ALEZAN BRULE	UTOPISTE, WB GUNTWAITE SUNKISSED, WB RADMONT TARQUIN, WB	Céline Inkerman	IPO 129, IPD 121, gagnant en C1 ponam
OO SEVEN DIWAN, WB ALEZAN	BOSTON BALLET WOT NOT, WB BOSTON BRONWYN, WB VARNDELL RIGHT ROYAL, WB	Christine Dagicourt Cuvilliez	Dérogatoire performance – IPO 116, Très bon 5 ans B – gagnant B1 ponam
NILDUNGREY DE LIBERTY, WTC ISABELLE	VIF LA BREE, WTC THORA CHERRAUDS, WD HWYLOG SENSATION, WD	Chriseldis Klier	IPO 141, élite 4 ans B et champion, gagnant en B1 ponam
JOKER, NF BAI BRUN	JUSTICE HR, NF LIJSTERS MARJOLIJN, NF SULAATIK'S BENJI, NF	Christophe Gaborit	Approuvé en Allemagne, gagnant en épreuves 115-120 à 5 et 6 ans. noté 7,61 au test des 30 jours.
NILOWAY DE L'ARBALOU, NF BAI	WILLOWAY MONTMAIN GOLD CHARM, NF GATINE DE MONTMAIN, NF FLIGHTPATH, NF	Haras de l'Arbalou	IPO 123, IPD 107, gagnant E1 ponam
LAVENIR DES ISLOTS, PFS ISABELLE	FLIPPER D'ELLE, SFA ADORA BRUERE, CO ALFA VAN DE FLUITHOEK, CO	Jean-Luc Leboucher	IPO 123, a couru en D1 et internationaux
MONEY DE LA DORE, PFS GRIS	DADDY, PFS HONEY DUFF, CO GARRYHINCH MILLRACE, CO	Victoria Valsamides	IPO 128, gagnant en D1 ponam
GRANIT'BOY PONDI, CO GRIS	COOLFIN BOBBY, CO WHITE GRANITE, CO MARBLE, CO	Anne-Lise Groisne	Dérogation pour non présentation à l'obstacle - IPO 125, ISO 107
MINOTAUROS, cheval de selle suédois BAI FONCE	LITTLE BOY, HOLST C'EST SI BONNE CICERON 456	Lene Nissen-Lembke (Suède) C/O Syndicat Linaro	Dérogatoire pour cause de taille - Victoires en épreuves 135, classements en épreuves 140
Brooklands Moonwalker, drp 147 – Alezan Né en 1992	Magnum, drp Bira, drp Lombard, drp	Claus Bertelsen (Danemark) c/o Syndicat Linaro	Deutsches Reitpony, 1 produit 9 ^{ème} finale individuelle CH-EU CSO poney, 26 ^{ème} au classement des pères de gagnants en Allemagne, vainqueur de l'agrément en 1995. Demande d'agrément sur descendance.(article 3-5, a)
Verdi RP 144, svensk ridponny 148 – Rouan Né en 2001	Vermont RP 133, svensk ridponny Skee Ronja, svensk ridponny Lofty Roderic RC 74, co	Sofia Sandberg (Suède) c/o Christian Morel	Svensk Ridponny, né en 2001. A participé en 2009 à la finale individuelle des championnats d'europe de dressage à Moorseele en Belgique. Demande d'agrément sur performances. (article 3-5, a)
Judo, pottok 142 – bai pie Né en 1997	Quini, pot Datzia, pot Iratzia, pot	Haras des Grands Joncs Marins	6 ^{ème} sur 29 au championnat du monde d'attelage à 1 poney. Régulièrement classé en CAI-A Demande d'agrément dérogatoire sur performances.(article 3-5, a)
Esta Skazir, ar 152 – noir Né en 2001	Esta Chezir (NL) ar Skarinah DE, ar Mouka-Tuam DE, ar	Bénédictte Follet	Approuvé pour produire dans le stud-book Anglo- Arabe. Demande d'approbation automatique au titre de l'article 3-4

L'ASSEMBLEE GENERALE 2010

Madame la Présidente ouvre la séance à 10 h 30 et remercie les présents et en particulier Florence Méa-Batellier, déléguée régionale de la Région Centre pour les HN représentant Madame la Directrice Générale des HN et Emmanuelle Schramm, DTN chargée des poneys et représentant le Président de la Fédération Française d'équitation.

Elle démarre rapidement la lecture du rapport moral.

Madame Gervais du CERVAL est ensuite invitée à venir présenter les comptes de l'association.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille présente le prévisionnel d'activité.

Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité.

Jean Drexler, trésorier, présente le budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Madame la présidente propose de procéder au renouvellement des administrateurs sortants. Elle explique pourquoi il est aujourd'hui normal de renouveler 6 administrateurs alors que 5 seulement devraient sortir (les 7 autres ayant été élus il y a 4 ans).

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille a décidé de remettre son poste aux suffrages afin que 6 personnes soient élues à nouveau cette année et que nous puissions repartir sur les bases normales au niveau du renouvellement des administrateurs.

Les anciens administrateurs comme les nouveaux candidats se présentent aux éleveurs afin que tous puissent voter en connaissant tout le monde.

Après comptage des listes d'émargement, il est noté 150 présents ou représentés.

Il est procédé au vote.

Après comptage des bulletins de vote, le dépouillement démarre.

Résultats :

Annequin : 101

Chaboteau : 28

Colas : 25

Fauvet : 80

Lefèvre : 51

Levesque : 55

Margrin : 110

Michaud : 66

Morel : 98

Odoux : 16

Saumont-Lacoeuille : 126

Les élus sont :

Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille

Véronique Margrin

Pierre Annequin

Christian Morel

Lionel Fauvet

Flora Michaud

La présidente remercie les votants et félicite les élus. Elle en profite pour proposer à tous les candidats de rester cet après midi afin de proposer à chacun d'exposer ses idées et de participer à des commissions.

La présidente tient à rendre hommage à Edgard Colas, administrateur sortant, non réélu, éleveurs de Poneys Français de Selle en région Pays de Loire dont l'élevage « d'Angrie » a contribué à la notoriété de la race, en le nommant « membre d'Honneur » de l'association.

A 13 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Questions diverses :

Renouvellement du conseil d'administration :

M Lambert propose que les administrateurs soient renouvelés plus souvent. Les statuts peuvent être modifiés mais cela prend du temps. Il est proposé de renouveler les administrateurs par 1/3 tous les 2 ans plutôt que par moitié tous les 4 ans. Cette proposition sera étudiée en Conseil d'Administration.

Représentation de l'ANPFS dans les régions.

Il est important que les éleveurs se mobilisent pour participer en région à toutes les activités des associations locales ou régionales d'éleveurs. Magali Chaussé précise qu'elle est elle-même correspondante de l'AECVL pour les poneys et qu'il est important de s'investir dans sa région.

Taxe sur les livrets : il est proposé que l'ANPFS reprenne en charge l'édition des livrets et de faire faire les prélèvements ADN à partir du crin. Après discussion, il semble souhaitable de discuter les tarifs avec les HN plutôt que de créer une nouvelle base de données.

Prélèvement sur livret :

Pourquoi faire approuver et payer le prélèvement sur livret pour les poneys alors qu'ils peuvent tous produire en OC et faire tous les concours en tant qu'OC ?

L'association a besoin de fonds pour fonctionner, et en prévision de la réduction des subventions publiques, le prélèvement sur livret semble assez incontournable.

Nous n'avons pas de solutions autres pour continuer de faire fonctionner l'ANPFS.

Il semble préférable d'anticiper plutôt que de subir. Guillaume Levesque indique qu'il faudra une démarche commerciale de la part de l'association pour continuer à fonctionner. Jean-Marc Lefèvre propose également de diminuer les coûts par des négociations avec les prestataires (HN) ou les institutionnels (ministère).

Guillaume Blanc indique que la professionnalisation de la filière et des associations va permettre de générer des économies d'échelle aux éleveurs de chevaux et poneys. Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille indique que la notion de professionnel n'est pas encore définie dans le domaine du poney ou du cheval.

Le problème de la vaccination en tant qu'acte vétérinaire tout comme l'identification ou l'échographie sont abordés.

Le problème des OC est aussi abordé. Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille précise que ni l'ANPFS ni les autres races de poney et de chevaux n'étaient pour la création d'un registre aussi disparate. Les différentes commissions de Livre Généalogiques se sont prononcées contre, mais ces décisions n'ont pas empêché l'ouverture du registre des OC, et la fermeture du registre « Poney » et « Cheval de selle ».

En Auvergne, on va jusqu'à favoriser le croisement Trait / Pur sang pour faire des chevaux de club. Il y a donc un décalage entre la cavalerie de club et celle de concours.

Florence Méa-Batellier indique qu'en Région Centre un partenariat est mis en place entre les éleveurs et les centres équestres pour confier des chevaux qui sont valorisés et doivent être vendus dans l'année. L'éleveur paye une partie de la pension et la région donne 1500 euros pour la mise en valeur. Pour le club, il est nécessaire d'avoir un moniteur et d'être accepté par le comité de pilotage. Ce système fonctionne avec l'association régionale d'éleveurs (AECVL). Un minimum de 5 sorties en compétition est demandé au club. Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille indique que ce type de partenariat pourrait être mis en place par FPPCF car cela concerne les poneys de sport et de loisir.

Isabelle Mémain aimerait que les poneys aient une place représentative au sein de la SHF qui pour l'instant utilise les poneys comme « vaches à lait » sans donner aucune place aux éleveurs de poneys dans le conseil d'administration. Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille explique qu'actuellement les poneys n'ont pas de siège au sein du Conseil d'Administration de la SHF et la place des poneys dans le futur projet de « maison mère » est celle de FPPCF. Les enveloppes attribuées à la SHF par le Fond Eperon sont importantes et le président de la SHF a assuré à Marie-Dominique Saumont-Lacoeuille qu'une enveloppe serait attribuée pour les finales Jeunes Poneys de Lamotte.

Paul Pellissier : et la FIVAL ? où en est-on ? Réponse de MDSL : nulle part, il n'y a pas de raison de payer. La Fival n'existe quasiment plus, même s'il y a encore un salarié.

Les questions diverses étant épuisées, il est procédé au tirage au sort des saillies offertes par les étalonniers.

A l'issue du tirage au sort des cartes de saillies, la séance est levée.


LES CONCOURS D'ELEVAGE EN REGIONS

Voici les principales dates des concours d'élevage en régions, n'hésitez pas à contacter votre HN ou l'association régionale d'éleveurs dont vous dépendez pour plus de précisions sur les tarifs et les dates de clôture des engagements. En Auvergne, les dates ne sont pas encore fixées.

AQUITAINE

Aquitaine nord : 13 mai, 3 ans montés + présentation-vente + ponam à Blanquefort, club hippique de Bordeaux-Lac
14 mai, 2 ans et poulinières à Blanquefort, club hippique de Bordeaux-Lac
Aquitaine sud : 3 juillet, ponettes à Garmades les Bains
2 mai, 2 et 3 ans montés à Pau, domaine de Sers
Lot et Garonne : 2 juillet, poneys toutes races, 2 ans, 3 ans et poulinières à Nérac

BRETAGNE

				CONCOURS ELEVAGE PONEY		Dates limites d'engagement
Fédération Bretonne des Eleveurs et Utilisateurs de Poneys (FBEUP)						
JUIN						
Sa	26	14h00	22 LAMBALLE	Poneys de 3 ans montés et à l'obstacle en liberté ou tests pratiques	12 juin	
JUILLET						
Lu	5	10H00	22 LAMBALLE	Poneys et ponettes de 2 ans	21 juin	
		14h00	22 LAMBALLE	Ponettes <u>suitées</u> – (et Ponettes non suitées (non primées))	21 juin	
Lu	12	10h00	56 HENNEBONT	Poneys et ponettes de 2 ans	28 juin	
		14h00	56 HENNEBONT	Ponettes <u>suitées</u> – (et Ponettes non suitées (non primées))	28 juin	
Lu	19	10h00	56 HENNEBONT	Poneys de 3 ans montés et à l'obstacle en liberté ou tests pratiques	5 juillet	
Sa	31	10h00	22 LAMBALLE	Régional des poneys de 3 ans montés et à l'obstacle en liberté		
Sa	18	10h00	35 RENNES	Régional ponettes 2 ans		
		14H00	35 RENNES	Régional ponettes <u>suitées</u> – (et Ponettes non <u>suitées</u> (non primées))		
Di	19	9h30	35 RENNES	Spécifique Dartmoor : (engagement à la FBEUP)	4 septembre	
		14H00	35 RENNES	Finale Régionale Loisir Poney		
		9h30	35 RENNES	Concours épreuve étalons Dartmoor : (engagement à la FBEUP)	4 septembre	
		15h00	35 RENNES	Vente amiable de poneys de selle et d'élevage : (engagement à la FBEUP)		
→ Un droit d'entrée de 20 euros à l'ordre de la FBEUP doit être joint à l'engagement pour tous les poneys Réduction pour les cotisants de la FBEUP de 50 %.						

CHAMPAGNE-ARDENNES

Concours Elevage Poney 2 ans (mâles et pouliches), 3 ans et ponettes suitées + régional Welsh : **dimanche 13 juin 2010 à 8 h 30 à MOURMELON LE GRAND (51).**

CENTRE

CONCOURS LOCAUX CHEVAUX DE SANG ET PONEYS DE 3 ANS MONTÉS

DATE LIEU

22/04 3 ans H & F montés toutes races / Local * CTP - LA CELLE/LIGNIERES (18) 9h J. GOUIN 06 26 87 51 41
23/04 3 ans H & F montés toutes races / Local CE - SANDILLON (45) 9h P. DEFRANCE 06 85 40 71 07
29/04 3 ans H & F montés toutes races / Local CE - ST CYR/LOIRE (37) 9h JF. de MIEULLE 06 08 92 93 23
30/04 3 ans H & F montés toutes races / Local CE - NEUVY/SEPULCHRE (36) 9h C. MEURGUES 06 08 87 70 63
14/05 3 ans H & F SF, AA et poneys montés Régional * Parc Fédéral LAMOTTE (41) 9h R. de MIEULLE
2 ans femelles SF, AA et poneys régional * 06 08 04 68 35 * Sélection France Dressage qualif. SAUMUR

CONCOURS POULINIÈRES SANG ET PONEYS

DATE LIEU

22/07 Poulinières SF, AA et poneys / local CTP - BLOIS (41) 14h R. de MIEULLE 06 08 04 68 35
23/07 Poulinières SF, AA et poneys / local CTP - LA CHATRE (36) 14h P. ROCHAIS 06 83 12 39 97
27/07 Poulinières SF, AA et poneys / local CTP - LA CELLE/LIGNIERES (18) 14h J. GOUIN 06 26 87 51 41
29/07 Poulinières SF, AA et poneys / local CTP - MEZIERES (36) 14h P. ROCHAIS 06 83 12 39 97
12/08 Poulinières SF, AA et poneys / Régional CTP - BLOIS (41) 9h R. de MIEULLE + Sélection ANSF foals 06 08 04 68 35+ * Sélection France Dressage foals

QUALIFICATION LOISIRS

DATE LIEU TYPE CONCOURS

23/05 BOUZY LA FORÉT (45) Loisir toutes races M.BOUARD 02 38 58 37 17
19 au 22/08 LAMOTTE BEUVRON (41) Sologn'pony + épreuves Loisir FPPCF 02.54.83.72.00 M. MULLER 03.87.57.00.60

ILE DE FRANCE

CHEVAUX ET PONEYS DE 2 ET 3 ANS		
<i>LOCAUX</i>		
FONTAINEBLEAU	JEUDI 8 AVRIL	14 H
LES BREVIAIRES	JEUDI 29 AVRIL	14 H
<i>REGIONAL</i>		
FONTAINEBLEAU	JEUDI 20 MAI	14 H
POULICHES ET POULINIÈRES CHEVAUX ET PONEYS		
<i>LOCAUX</i>		
FONTAINEBLEAU	SAMEDI 26 JUIN	9 H
LES BREVIAIRES	JEUDI 29 JUILLET	14 H
<i>REGIONAL</i>		
FONTAINEBLEAU	LUNDI 30 AOÛT	8 H 30

POITOU-CHARENTES

CHEVAUX DE SANG ET PONEYS

3 ans montés

Local + Régional Poitiers 24 Sept 9H00 AA, SF, CS, OC
Régional Poitiers 13 Juillet 9H00 PONEYS 2 ans et 3 ans

Pouliches, Poulinières

Régional Poitiers 15 Juillet 9H00 PONEYS (pour poulinières et foals)

Concours Label Loisir

Local Coulonge/l'A.79 24 Février 10H00 Toutes Races
Local Romagne. 86 07 Août 10H00 Toutes Races
Local Poitiers. 86 10 Octobre 10H00 Toutes Race

RHONE-ALPES

Concours local pour poneys de 2 et 3 ans le 13/05/2010 à Contamine sur Arve (74),
Concours régional poney le 15/07/2010 à Chazey sur Ain

PAYS DE LOIRE

Date	Dpt	Lieu	Heure	Race	Type de Manifestation
Sam 13 mars	49	Le Lion d'Angers	09h00	Welsh	Commission "qualification"
Sam 22 mai	85	Saint Gervais	09h00	Ttes races	Local 3 ans montés
Sam 29 mai	49	Le Lion d'Angers	09h00	Ttes races	Local 3 ans montés
Sam 5 juin	49	Le Lion d'Angers	09h00	Conn.	Commission "classification"
Mer 9 juin	49	Le Lion d'Angers	09h00	Ttes races	Poulains, pouliches 2 ans
			14h00		Poulinières
Sam 19 juin	49	Le Lion d'Angers	09h00	Ttes races	Régional 3 ans montés
			09h00	Welsh	National Welsh
Dim 20 juin	49	Le Lion d'Angers	09h00	Welsh-Conn.	Working hunter pony
			13h30	Conn.	Régional (1 an...poulinières)
Sam 26 juin	85	Saint Gervais	14h00	Ttes races	Poulains, pouliches 2 ans & poulinères
Lun 19 juillet	44	Châteaubriant	09h00	Ttes races	Poulains, pouliches 2 ans & poulinères
Sam 11 sept	44	Châteaubriant	09h00	Ttes races	Régional poulinières

FRANCHE COMTE

CHEVAUX DE SELLE DE 3 ANS MONTES, tous qualificatifs pour l'Interrégional (Cluny(71), en octobre 2010 sur invitation)

CH Quincey (70)	Vendredi 30 avril, 9 h 00 (toisage entre 8 h 30 et 9 h)	16/04
CH Rahon (39)	Samedi 25 Septembre, 9 h 00 (toisage entre 8 h 30 et 9 h)	11/09

PONEYS TROIS ANS MONTES

Quers (70)	Mercredi 26 mai, 9 h 00 (toisage entre 8 h 30 et 9 h)	12/05
------------	---	-------

CONCOURS LOCAUX D'ELEVAGE- Pouliches, Poulinières Selle, qualificatifs pour le Concours de Circonscription

Pin (70)-Haras du Chêne Bénit	Lundi 19 juillet, 14 h 00	02/07
CH Quincey (70)	Mardi 20 juillet, 14 h 00	02/07
Mancy (Lons le Saunier) (39)	lundi 26 juillet, 14 h 00	02/07

CONCOURS DE CIRCONSCRIPTION POULICHES ET POULINIÈRES SELLE

Levier (25)	Dimanche 22 août, 10 h 00 sur invitation
-------------	--

CONCOURS D'ELEVAGE PONEYS (Pouliches, Poulinières et Mâles de 2 ans) : local le matin, régional l'après-midi

Haras de Besançon	Samedi 24 juillet, 9 h 00	10/07
-------------------	---------------------------	-------

MALES DE 2 ET 3 ANS (Modèles et Allures)

Haras de Cluny	Vendredi 21 mai, (toisage dès 7h30)
----------------	-------------------------------------

LIMOUSIN

Concours des 2ans et 3ans montés:

Pompadour : Mardi 11 mai

Couzeix : Jeudi 13 mai

Guéret : Mardi 1er juin

Concours Régional + présentation de chevaux 2/3/4/5 orientation CCE et CSO : Pompadour
16 et 17 juin

Concours poulinières

Mardi 20 juillet : 9h00 Pompadour

14h30 Couzeix

Mardi 27 juillet : 9:00 Dun le Palestel

14h30 Le Dorat

Régional : Mardi 10 Août Couzeix

SECTEUR SUD-EST

CALENDRIER DES CONCOURS D'ELEVAGE 2010 - SECTEUR SUD-EST

(Attention les dates des concours risquent de subir quelques modifications; vous renseigner avant d'envoyer votre engagement)
CHEVAUX DE SANG

Lieu	Date	Horaire	Type chevaux	Type de concours
CORTE 20 Equiloisirs	25-avr-10	10 H	Loisir	Test de loisir
UZES 30	22-avr-10	10 H	Sang	Poulains entiers de 2ans (SF, AA et poneys de sport). Test non doté préalable à une éventuelle inscription au concours de Cluny
PONT DU GARD 30	13-mai-10	10H	Loisir	Test de loisir
VIDAUBAN 83				
Domaine des grands pins	25-mai-10	10 H	Loisir	Test de loisir (monté et attelé)
MARVEJOLS 48	28-mai-10	9H	Loisir	Test de loisir (monté et attelé)
UCCIANI 20 centre équestre	11-juin-10		Endurance	Mâles et femelles de 2 et 3 ans + poulinières suitées ou pleines de 2009
CORTE 20 Cavall'in festa	11-juin-10	14H30	Endurance	Mâles et femelles de 2 et 3 ans + poulinières suitées ou pleines de 2009
CORTE 20 Cavall'in festa	12-juin-10	10 H	Loisir	Test de loisir
GAP 05	12-juin-10	10 H	Loisir	Test de loisir
ST ESTEVE JANSON 13	15-juin-10	10H	Sang	Poulaches de 2 ans (autres que SF-AA et Poneys sports) et Poulinières
ISTRES 13	17-juin-10	9H	Sang	Poulaches 2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté), 3 ans montés
AMELIE LES BAINS 66 (centre équestre)	18-juin-10	9H	Sang	Poulaches 2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté+ autres races en main) 3 ans montés, poulinières
UZES 30	24-juin-10	9H	Sang	Poulaches de 2 ans (autres que SF-AA et Poneys sports) et Poulinières
UZES 30	28-juin-10	8H	Sang	Poulaches 2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté), 3 ans montés
MANOSQUE (association des cavaliers manosquins) 04	17-juil-10	9H	Sang	poulaches 2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté+ autres races en main) 3 ans montés,
MANOSQUE (association des cavaliers manosquins) 04	17-juil-10	14h30	Sang	poulinières
ST MAURICE DE VENTALON - 48	27-août-10	9H	Sang + loisir	Poulaches, Poulinières, Chevaux de selle de 3 ans montés fermé aux chevaux de sport (AA et SF) + tests de loisir y compris attelé
SAINT VALLIER (06) 83	04-sept-10	9H	Loisir	Test de loisir (monté et attelé)
COLMIANE 06 CE Les papoues	11-sept-10	10H	Sang	3 ans montés, fermé aux chevaux de sport (AA et SF)
ST MARTIN DE VESUBIE 06	11-sept-10	14H	Sang	Poulaches, Poulinières, fermé aux chevaux de sport (AA et SF)
ST CHELY D' APCHER 48	15-sept-10	10H	Sang	Poulaches 2 ans en main; 3 ans montés; poulinières concours fermé aux chevaux et poneys de sport et aux Mérens
VIDAUBAN 83 Domaine équestre des grands pins	18-sept-10	9H	Sang	Régional chev. de selle et poneys : 2 ans (sports avec saut en lib.) et 3 ans montés
UZES 30	21-sept-10	8H	Sang	Régional chev. de selle et poneys : 2 ans (sports avec saut en lib.) et 3 ans montés
UR 66	24-oct-10	11H	Sang	2 ans (SF,AA,Poneys sports/obstacles en liberté+ autres races en main) 3 ans montés, poulinières
MONTPELLIER 34	12-nov-10	10H	Loisir	Test de loisir monté 3-18 ans (concours non primé)

NORMANDIE

I - Concours locaux de reproducteurs

ST AMAND : samedi 19 juin

BACQUEVILLE EN CAUX : samedi 26 juin

HARAS DU PIN festival Equestre : samedi 10 juillet

FORGES-LES-EAUX festival Equestre : samedi 24-25 juillet

Ces concours pourront être qualificatifs pour un Championnat de Normandie lors du NHS de Saint-Lô.

Races admises : Connemara, Français de Selle, New Forest, Pottock, Shetland (mini et standard), Welsh, Dartmoor,

Pour Forges les Eaux : Shetland, Islandais et Highlanders

Catégories concernées

Poulains entiers de 1 et 2 ans,

Pouliches de 1 an et 2 ans,

Poulinières suitées.

II - Concours locaux de poneys de 3 ans

Le Pin au Haras samedi 15 mai

Saint-Lô mercredi 23 juin

BACQUEVILLE EN CAUX : samedi 26 juin

2.1 Sujets admis : Les poneys inscrits à un livre généalogique des races françaises de poneys, ainsi que ceux ne portant que l'appellation "poney". Un même animal ne peut participer qu'à un seul local et à un seul régional.

2.2 Catégories concernées – Sections – Horaires :

Trois catégories possibles : poulains entiers, poulains hongres, pouliches.

Les entiers sont présentés et classés séparément des hongres et pouliches, dans chacune des sections de taille. Les sections de taille sont les suivantes (non ferré) :

Section 1 : moins de 1,20m
Section 2 : de 1,20 à 1,30m
Section 3 : de 1,31 à 1,40m
Section 4 : de 1,41 à 1,48m
Section 5 : de 1,49 à 1,55m

III Concours régionaux :

Championnat de Normandie des foals, 3 ans et Poulinières suitées. Seuls les poneys inscrits à un stud-book sont qualifiables lors des concours locaux.

SAINT-LÔ REGIONAL PENDANT LE NHS date à confirmer

LES QUALIFICATIONS POUR SOLOGN'PONY

Petit rappel concernant les qualifications nécessaires pour présenter un Poney Français de Selle au concours National de la race lors du Sologn'Pony.

Pour les poneys de 3 ans, il faut qu'ils aient participé au concours local puis au concours régional et qu'ils y aient obtenu une note supérieure ou égale à 12 si le jugement a été effectué avec une grille ou supérieure ou égale à 14 si le jugement a été effectué sans grille de notation (ce qui est de plus en plus rare). Pour les mâles de 3 ans, ils n'ont pas toujours accès au concours régional qui dans certaines circonscriptions est réservé aux hongres et femelles. Dans ce cas, il faut qu'ils aient été qualifiés au concours local (mêmes notes que ci-dessus).

Pour les poneys de 2 ans, il faut qu'ils aient participé au concours local ou au concours régional ou aux deux et que dans au moins un des concours ils aient obtenu une note supérieure ou égale à 12 si le jugement a été effectué avec une grille ou supérieure ou égale à 14 si le jugement a été effectué sans grille de notation.

Pour les poulinières suitées, il faut qu'elles aient participé au concours local ou au concours régional ou aux deux et que dans au moins un des concours elles aient obtenu une note supérieure ou égale à 12 si le jugement a été effectué avec une grille ou supérieure ou égale à 14 si le jugement a été effectué sans grille de notation.

Pour les foals, pas de qualification nécessaire.

Attention, la fiche de notation ou une copie du classement du concours dans lequel le poney a participé en région sera demandée au moment de l'engagement.

Lorsque les concours qualificatifs ont lieu postérieurement à la date de clôture des engagements pour le National, vous devez impérativement faire l'engagement au National avant d'aller au concours local. Si le résultat du concours local ou régional confirme la qualification du poney, l'engagement est pris en compte, si ce n'est pas le cas, l'engagement vous est retourné intégralement (si vous annulez l'engagement dans les délais prévus).

Notez également que les concours de Mâles de 2 et 3 ans sont également des commissions d'approbation, les poneys de 3 ans sont donc tous des candidats potentiels. Les poneys de deux ans peuvent ne pas être présentés en tant que candidats étalon. Pour cela, le propriétaire doit spécifier dans l'engagement que le poney n'est pas candidat. Dans ce cas, quelles que soient les notes obtenues par le candidat, il ne pourra être approuvé.

Les pouliches de 3 ans **ne peuvent participer à la fois** au concours des 3 ans HN (concours national des 3 ans montés toutes races) **et** au concours des 3 ans PFS.

Tous les poneys sont toisés avant les épreuves et l'ANPFS se réserve la possibilité de procéder à un classement séparé des équidés qui mesurent plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés.

PUBLICITE POUR LES ETALONS

ATTENTION : Dans de nombreux magazines ou publications qui recensent les étalons poneys, il est difficile de faire la différence entre les étalons approuvés pour produire en Poney Français de Selle et ceux qui ne le sont pas. N'hésitez pas, lorsque vous avez un doute à interroger le propriétaire très précisément sur ce point et à vérifier dans la base du SIRE (www.haras-nationaux.fr) si le poney est bien approuvé en PFS. Vous pouvez également contacter le secrétariat à ce sujet. Les Poney Français de Selle non approuvés pour produire en PFS produisent en OC et leurs produits ne sont pas inscriptibles à titre initial au Stud-book du PFS. Les poneys d'autres race non approuvés en PFS produisent aussi en OC avec des juments PFS mais leurs produits sont inscriptibles à titre initial en PFS.

JEUNE GENETIQUE

Les éleveurs qui souhaitent inscrire une ou deux ponettes au programme « jeune génétique » doivent remplir le formulaire joint à ce bulletin au dos du formulaire d'inscription au programme d'élevage.

PROGRAMME D'ELEVAGE

A compter de 2010, les poneys doivent être inscrits au programme d'élevage pour que le propriétaire touche la prime correspondant au classement du poney, quel que soit le niveau du concours (local, régional – primes HN, ou national – prime de l'ANPFS).

Les poneys non-inscrits pourront être engagés mais le propriétaire ne touchera pas de prime. Vous trouverez, jointe à ce bulletin, une fiche d'inscription au programme d'élevage.

PROCHAINE SESSION D'APPROBATION

La prochaine session d'approbation d'étalons PFS et facteurs de PFS aura lieu au mois d'octobre (sauf pour les 2 ans et les 3 ans PFS) à Lamotte-Beuvron. Les dossiers de candidature seront à demander au secrétariat début août pour les dérogatoires et début septembre pour les non dérogatoires.

LES RESULTATS DES PFS SUR LA TOURNEE DES AS

16-17 janvier 2010 CSO : Reims (51)

As excellence : 1^{er} **Ketty de Gouville** : Par Flipper d'Elle, sfa et Tina de Gouville, pfs par Pandi, ar. Naisseur : **Madame Marie-Thérèse Beaufils**, 4^{ème} **Jimmerdor de Florys** : par Nimmerdor, kwpn et Nickie II, pfs par Islam Sparrow Kim, co. Naisseurs : **Monsieur Guillaume Levesque et Madame Valérie Chomon-Levesque**

As : 2^{ème} **Meeping Cha de Florys** : Par Peeping Tom A, aa et Nadiacha, pfs par Dancing Duke, ar. Naisseur **Madame Valérie Chomon-Levesque**, 6^{ème} **King du Val** : Par Nimbus IV, co et Starlette II, pfs par Noël des Etangs, nf. Naisseur **SCEA de la Combe Martinet**

16-17 janvier 2010 CSO St Etienne de Tulmont (82)

As excellence : 1^{er} **Orphée d'Hurl'Vent** : Par Machno Carwyn, wd et Liliade d'Hurl'Vent, pfs par Shining Starr Aristo, oep. Naisseur : **Monsieur Jean Drexler**, 3^{ème} **Kersidal de Mahoud** : Par Vertgalan du Ruère, co et Haute Dame Mahoud, pfs par Kilkady Darling, co. Naisseur : **Madame Marie-Dominique Lanoire**

As : 1^{er} **Organdi du Mayne** : Par Quandy du Mayne, sfa et Fair Girl du Mayne, co par Thunder du Blin, co. Naisseur : **Jean-Pierre et Marielle Labuzan**, 2^{ème} **Nabuco d'O Vezauzière** : Par Kooihuster Teake, poet ou Rhon Lyndon, wd et Olaska de Balière, pfs par Baryton, aa. Naisseur : **Mademoiselle Mahaut Lehmann**

30-31 janvier 2010 CSO Vidauban (83)

As excellence : 1^{er} **Milford de Grangues** : Par Shining Starr Aristo, poet et Edanum de Grangues, pfs par Laudanum, ps. Naisseur : **Marie-Agnès Clémencet**, 5^{ème} **Onaro** : Par Linaro, poet et Hawai du Segalas, co par Bullit de Coiselet, co. Naisseur : **Laurence Dupache**

As : 2^{ème} **Iwan de Villate** : Par VVisky Vif Argent, wd et Kermesse III, co par Island Earl, co. Naisseur : **Mademoiselle Anne Rerolle**, 3^{ème} **Nalik du Verger** : par Kalem, ar et Unalika, pfs iti. Naisseur : **Monsieur Michel Huchet**

5-6 février 2010 CSO Jumping International de Bordeaux (33)

As excellence : 3^{ème} **Mobis des Islots** : Flipper d'Elle, sfa et Adora Bruère, co par Alfa van de Fuihoek, co. Naisseur : **Monsieur Jean-Luc Leboucher**, 5^{ème} **Kersidal de Mahoud** : Par Vertgalan du Ruère, co et Haute Dame Mahoud, pfs par Kilkady Darling, co. Naisseur : **Madame Marie-Dominique Lanoire**, 8^{ème} **Juke Box du Buhot** : Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : **Madame Marie-Christine Lestelle**

13 février 2010 CCE Jau Dignac Loirac (33)

2^{ème} **Mon Nantano de Florys** : Nantano, drp et Ira Glove de Florys, pfs par Hand in Glove, ps. Naisseur : **Monsieur Guillaume Levesque**, 5^{ème} **Ick Cayennais** : Par Nudeno du Hardrais, pfs et Kick of the Lake, co par Island Earl, co. Naisseur **Simon Drouet-Constantin**, 7^{ème} **Habile de Vritz** : Par Ramsès Desanghoues, pfs et Dina de Bonlieu, nf par Udou des Etangs, nf. Naisseur : **Gabriel Menet**

20-21 février 2010 Dressage Poitiers (86)

3^{ème} **Oualidaluna** : Par Valido, drp et Capriluna, drp par Capri Moon, oep. Naisseur : **Madame Isabelle Arnaud-Stouff**

20-21 février 2010 CSO Jablines (77)

As excellence : 1^{er} **Vicky de Keruban** : Par Galway de la Dive, co et Quenotte de Bouere, pfs par F'Secateur de Florilège, pfs. Naisseur : **Hubert Le Texier**, 6^{ème} **Nebbia la Fraquette** : Par Bajhir d'Aromas pfs, et Pepita des Aubrets, co par Lovely Borde, co. Naisseur : **Monsieur Robert Vantard**, 7^{ème} **Koka d'Almy** : Sable Noir Dousud, wd et Une de Août, co par Lightning Darling, co. Naisseur : **Madame Aline Surjus**

As : 2^{ème} **Juke Box du Buhot** : Par Don Juan V, co et Tiva, pfs iti. Naisseur : **Madame Marie-Christine Lestelle**, 3^{ème} **Organdi du Mayne** : Par Quandy du Mayne, sfa et Fair Girl du Mayne, co par Thunder du Blin, co. Naisseur : **Jean-Pierre et Marielle Labuzan**

20-21 février 2010 CSO Gérone (Espagne)

As excellence : 1^{er} **Kalifa de la Barre** : Par Don Juan V, co et Etoile d'Arabie, pfs par Alhanac, ar.
Naisseur : **Monsieur Eric Reichen**

As : 1^{er} **Nalik du Verger** : par Kalem, ar et Unalika, pfs iti. Naisseur : **Monsieur Michel Huchet**, 2^{ème}
Orphée d'Hurl'Vent : Par Machno Carwyn, wd et Liliade d'Hurl'Vent, pfs par Shining Starr Aristo,
oep. Naisseur : **Monsieur Jean Drexler**, 3^{ème} **Karisto de l'Aumont** : Par Shining Starr Aristo, poet et
Silverlea Martine, nf par Silverlea Flash Harry, nf. Naisseur : **Marc Bernardin**, 4^{ème} **Iwan de Villate** :
Par VVisky Vif Argent, wd et Kermesse III, co par Island Earl, co. Naisseur : **Mademoiselle Anne
Rerolle**

27-28 février 2010 CSO Le Mans (72)

As excellence : 1^{er} **Koka d'Almy** : Sable Noir Dousud, wd et Une de Août, co par Lightning Darling,
co. Naisseur : **Madame Aline Surjus**, 8^{ème} **Isis Fforest** : Par Tulira Cracker Jack, co et Eriane
Fforest, pfs par Kalem, ar. Naisseur : **Madame Marie-Christine Houssais**

As : 5^{ème} **Native du Chai** : Par Origan Mélody, co et Gena, pfs par Safi el Din, ar. Naisseur :
Manuela Landreau

6-7 mars 2010 CSO Bourg en Bresse (01)

As excellence : 2^{ème} **Nebbia la Fraquette** : Par Bajhir d'Aromas pfs, et Pepita des Aubrets, co par
Lovely Borde, co. Naisseur : **Monsieur Robert Vantard**

As : 5^{ème} **Nalik du Verger** : par Kalem, ar et Unalika, pfs iti. Naisseur : **Monsieur Michel Huchet**,
6^{ème} **Imagine de Gennes** : Par Quetzal du Blin, co et Riquita de l'Uzure, pfs par Adoro al Maury, ar.
Naisseur : **Monsieur Guy Girard**

13-14 mars 2010 CSO Mantes St Martin (78)

As excellence : 1^{ere} **Pyrite du Loir** : Par Kantje's Ronaldo, nf et Helena de Tyv par Alricho, ar.
Naisseur : **Patrick Meunier**, 6^{ème} **Kioco du Bronco** : Par Quioco of Scarpe,co et Halfpastone d'Arby,
pfs par Thunder du Blin, co. Naisseur : **Corinne Brousseau**

As : 3^{ème} **Jaguar de Seliac** : Par Kalem, ar et Vedette IV, po par Aurora, co. Naisseur : **Myriam
Guillemoto**, 4^{ème} **Jolie Marie** : Par Ultra de Ruillé, pfs et Dodo Marie, pfs par Ringo Sponté, wd.
Naisseur : **Marie Trouvé**

13-14 mars 2010 Dressage Mettray Tours (37)

1^{er} **Oualidaluna** : Par Valido, drp et Capriluna, drp par Capri Moon, oep. Naisseur : Madame **Isabelle
Arnaud-Stouff**, 9^{ème} **Opale des Vents** : Par Kooihuster Teake, poet et Dame des Vents, co par
Abbeyleix Appolo, co. Naisseur : **Sabine Hofferer**

20-21 mars 2010 CSO Jardy (92)

As excellence : 8^{ème} **Imagine de Gennes** : Par Quetzal du Blin, co et Riquita de l'Uzure, pfs par
Adoro al Maury, ar. Naisseur : **Monsieur Guy Girard**

As : 1^{er} **Helen du Clos** : Par Country Melody, co et Comtesse de Barry, dsa par Mousheer, ar.
Naisseur : **Antoine Garcia**, 2^{ème} **Koka d'Almy** : Sable Noir Dousud, wd et Une de Août, co par
Lightning Darling, co. Naisseur : **Madame Aline Surjus**, 3^{ème} **Oxford de Beausse** : Par Kantje's
Ronaldo, nf et Javeline de Beausse, pfs par Un Atout d'Angrie, pfs. Naisseur : **Christian de
Schepper**, 5^{ème} **Presto du Mesnil** : Par Florin, pfs et Impératrice du Mesnil, pfs par Noël des Etangs,
nf. Naisseur : Monsieur **Michel Guillaume**, 6^{ème} **Vicky de Keruban** : Par Galway de la Dive, co et
Quenotte de Bouere, pfs par F'Secatueur de Florilège, pfs. Naisseur : **Hubert Le Texier**

20-21 mars 2010 CSO Bages Equitation (66)

As excellence : 2^{ème} **Kalifa de la Barre** : Par Don Juan V, co et Etoile d'Arabie, pfs par Alhanac, ar.
Naisseur : **Monsieur Eric Reichen**

As : 4^{ème} **Onaro** : Par Linaro, poet et Hawaï du Segalas, co par Bullit de Coiselet, co. Naisseur :
Laurence Dupache, 5^{ème} **Orphée d'Hurl'Vent** : Par Machno Carwyn, wd et Liliade d'Hurl'Vent, pfs
par Shining Starr Aristo, oep. Naisseur : **Monsieur Jean Drexler**

PRELEVEMENT SUR CARNET:

A partir des naissances 2011, l'inscription des produits au stud-book Poney Français de Selle se fera à titre onéreux au profit de l'ANPFS, selon un barème établi chaque année par le conseil d'administration.

Pour les inscriptions au titre de l'ascendance, le non paiement de cette inscription à la naissance entraînera de facto la non inscription du produit au stud-book du Poney Français de Selle. Ce produit pourra être inscrit au stud-book du Poney Français de Selle ultérieurement moyennant un droit d'inscription réévalué.

Lors de la séance du 23 janvier 2010, le Conseil d'Administration a fixé le montant de l'inscription au SB à la somme de 50€.

Afin de ne pas pénaliser les éleveurs qui font naître un nombre important de poulains chaque année, l'ANPFS a prévu de rembourser la somme de 10€ partir de la 5^{ème} naissance, ramenant ainsi le tarif à 40€ par inscription.

Le montant de l'inscription au SB inclura l'inscription au programme d'élevage.

LA BOUTIQUE ANPFS

Vous pouvez commander au secrétariat vos polos et polaires aux couleurs de l'ANPFS. Il existe des polos à manches longues et à manches courtes et de polaires bleues et grises.

Polos manches longues : 30 euros
Polos manches courtes : 25 euros
Polaires grises ou bleues : 40 euros

Tailles disponibles : polos : XS, S, M, L, XL et XXL
 Polaires : S, M, L, XL et XXL

Les polos peuvent vous être envoyés par courrier, les frais de port sont de 3 euros par polo. Les polaires sont à retirer sur le stand de l'ANPFS, soit pendant l'Open de France, soit pendant Sologn'Pony.

Pour le concours National, les présentateurs devront porter le polo avec un pantalon blanc.

REGLEMENT DU STUD-BOOK PFS

Le règlement du stud-book du poney français de selle a été approuvé par le ministère de l'agriculture le 11 février 2010. Il est disponible sur le site des Haras Nationaux dans la rubrique professionnel/s'informer/réglementation de l'élevage/amélioration génétique - stud-books/règlements de stud-book/livre généalogique des races de poneys/arrêté du 11/02/2010.

Vous pouvez également taper le lien suivant :

http://www.haras-nationaux.fr/portail/uploads/tx_vm19hnreglementation/reglement_poney_francais_de_selle_11fevrier2010.pdf

ATM équidés ANGEE

A partir du 6 avril 2010, les tarifs appliqués pour l'équarrissage des équidés changent.

Les coûts de collecte **fixés par les équarrisseurs** sont très différents d'une région à l'autre. Ils sont moins élevés dans les régions de forte concentration d'élevage.

L'ATM équidés ANGEE, dans un souci d'équité et de mutualisation, ne peut plus supporter le tarif unique établi en juillet 2009 et ne pourrait continuer d'assurer son service dans de telles conditions.

L'ATM équidés ANGEE a donc décidé, en assemblée générale et à l'unanimité, de mettre en place des tarifs régionalisés, qui sont établis pour rester attractifs par rapport aux tarifs pratiqués en direct par les équarrisseurs.

Les nouveaux tarifs régionalisés sont donc les suivants:

	Sang	Poney	Trait	Ane	poulain	mort né
A	180,00	90,00	234,00	144,00	72,00	25,20
B	210,00	105,00	273,00	168,00	84,00	29,40
C	225,00	112,50	292,50	180,00	90,00	31,50
D	230,00	115,00	299,00	184,00	92,00	32,20
E	265,00	132,50	344,50	212,00	106,00	37,10
F	350,00	175,00	455,00	280,00	140,00	49,00
G	260,00	130,00	338,00	208,00	104,00	36,40
I	450,00	225,00	585,00	360,00	180,00	63,00

Ces tarifs sont applicables en fonction de la répartition géographique suivante:

